

ST LUB'INFOS

N°54 . ÉTÉ 2018



Madame, Monsieur,

Le premier semestre 2018 a vu le Val des Jonquilles se métamorphoser de mois en mois. L'équipe municipale se réjouit donc d'accueillir de nouvelles familles à St-Lubin, de voir de nouveaux élèves rejoindre le regroupement scolaire intercommunal et peut-être de nouveaux bénévoles pour intégrer les associations et amicales qui œuvrent sur notre territoire.

Comme l'année dernière, nous avons été contraints à augmenter légèrement les trois taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) afin de maintenir un budget sain, équilibré et de pouvoir réaliser certains travaux d'entretien et/ou d'amélioration de l'existant.

N'hésitez pas à consulter le site www.agglopolys.fr pour vous tenir informé ou recueillir des renseignements concernant certaines démarches administratives, les transports, le plan local d'urbanisme intercommunal, le centre intercommunal d'action sociale, l'environnement, votre cadre de vie, l'enseignement supérieur, la culture et les loisirs, ...

Nous vous souhaitons un bel été,
Didier Pigoreau, Maire.



BIENVENUE

Vous l'avez probablement croisé au détour d'une rue ou d'un chemin communal, depuis 3 mois Patrick Lorinet travaille aux côtés de Jean-Philippe Doidy en remplacement de Guillaume Raigner qui a pris une mise en disponibilité pour créer son entreprise.

Merci de lui réserver votre meilleur accueil.



SOMMAIRE

| | |
|------|------------------------|
| p. 2 | VIE DE LA COMMUNE |
| p. 3 | POUR INFO |
| p. 4 | À L'ÉCOLE ET EN DEHORS |
| p. 5 | À SAVOIR |
| p. 6 | À SAVOIR |
| p. 7 | VIE DE LA COMMUNE |
| p. 8 | INFOS PRATIQUES |
| | BUDGET EN ANNEXE |

VIE DE LA COMMUNE

OBJECTIF ZÉRO PRODUIT PHYTOSANITAIRE (PESTICIDES) SUR NOS ESPACES PUBLICS

Dans un souci de préserver la santé de nos habitants et celle de nos agents communaux, de réduire les coûts de traitements des eaux destinées à l'alimentation en eau potable, et de respecter la réglementation, depuis plusieurs années nous n'utilisons quasiment plus de pesticides sur les voiries communales (trottoirs, terrains de sport, bords de rues, cimetière, ...). La loi dite «zéro phyto» est à respecter par les municipalités sous peine de condamnations sévères !

Apprenons donc à regarder notre environnement quotidien autrement et acceptons que la nature y ait quelques droits qui ne nuisent à personne.

Chaque habitant est donc invité, de temps en temps, à arracher les herbes qui pourraient le déranger. Ce geste citoyen n'est évidemment pas obligatoire mais peut être utile pour nos générations à venir et notre planète !

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Un arrêté préfectoral de la Région Centre-Val de Loire, en date du 23 janvier 2018, rend obligatoire la lutte contre le **chardon des champs** (*Cirsium arvense*), organisme nuisible, sur son territoire.

L'intervention doit nécessairement avoir lieu avant que les bourgeons floraux ne s'ouvrent pour éviter la montée à graines et l'essaimage.

Cet arrêté contraint chaque habitant à surveiller et arracher ces chardons présents sur le terrain ou sur le trottoir/la berme de son habitation.



HABIT BOX : RECYCLONS !

Depuis l'installation (Janvier 2015) par Agglopolys du container exclusivement réservé aux vêtements,

sacs et chaussures, à côté de la salle des fêtes, il a été collecté à ce jour **8 700 kg** de matière recyclable.



LE VAL DES JONQUILLES

Comme vous l'avez remarqué, ces six derniers mois ont vu sortir de terre de nombreuses maisons.

À ce jour 23 habitations individuelles sont habitées, en cours de construction, en cours de finition.



Les logements sociaux sont attribués et occupés, la voirie (axe principal et parkings) a été goudronnée. Restent à faire les marquages au sol, la signalisation et terminer la sécurisation de l'accès à l'école.



CIVISME

N'hésitez pas à consulter, sur le site internet, les horaires autorisés pour utiliser des appareils bruyants (tondeuse, débroussailluse, ...). Et prenez la précaution de prévenir vos voisins en cas de bruit à titre exceptionnel.

Merci de respecter les points tri en ne déposant pas au pied des containers d'autres débris !

Toute l'année, mais encore plus en période estivale, les containers à ordures ménagères doivent être sortis le lundi soir à partir de 19h et rentrés le mardi matin dès que possible.

EN DIRECT DE LA PRÉFECTURE - 18 juin 2018

En raison de la persistance de la menace terroriste, M. le Premier Ministre a décidé de maintenir l'ensemble du territoire national au niveau **sécurité renforcée - risque attentat**.

La posture Vigipirate « été/rentrée scolaire 2018 » est applicable du **14 juin au 20 octobre 2018** et prend en considération les risques spécifiques liés à la sécurité des sites touristiques, des grands événements sportifs, culturels et religieux, des transports de voyageurs ainsi que tous les établissements scolaires et universitaires.

POUR INFO

SUBVENTIONS COMMUNALES

Chaque année la municipalité octroie une subvention aux associations domiciliées sur St-Lubin et qui participent à la vie de la commune. Chacune se doit d'en faire la demande et de fournir tous les documents nécessaires à sa mise en place.

L'enveloppe globale annuelle est d'environ 1000€ et répartie entre l'amicale des pompiers, le comité des fêtes, l'amicale des retraités, l'association détente loisirs culture, l'association des parents d'élèves, la société de chasse et le syndicat d'initiative de la Vallée de la Cisse qui valorise les communes qui en dépendent.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Est-ce dû à la période de congés scolaires et de pont ? Peu de personnes étaient présentes pour la cérémonie du 8 mai en commémoration de la fin des combats de la seconde guerre mondiale.

Ce fut toutefois l'occasion de découvrir la fourragère accrochée sur l'épaule des pompiers volontaires de St-Lubin. En effet cette distinction leur avait été remise à tous, comme à tous les sapeurs-pompiers du département, en récompense de leur bravoure et de leur dévouement lors des inondations de 2016. BRAVO À EUX !



ST-LUBIN SOUS LA NEIGE

Dans nos contrées nous sommes de plus en plus surpris de voir tomber la neige. Certes, nous ne sommes pas équipés comme dans les régions vallonnées et montagneuses (citoyens comme petites communes) et sommes très souvent pris au dépourvu lorsque les flocons ne cessent de recouvrir routes et trottoirs. Nous sommes tous d'accord : quand il neige, c'est magnifique mais cela entraîne des désagréments de circulation, de trottoir très glissants, ...

Un peu de tolérance, d'entre-aide et de patience permettent de traverser ces périodes dans les meilleures conditions possibles !



**Set Cisse Club
Saint-Lubin**



Vous aimez le tennis, vous aimeriez disposer d'un court facilement ?
Adhézé au Set Cisse Club !
Cotisation annuelle : **30 €** par famille.
Rendez-vous en septembre pour une animation.

Didier Soulard (Président) : 02 54 43 45 26
David Besnard (Secrétaire) : 06 52 38 33 54



DANSE, DANSONS, DANSEZ, ...

Le club de danse de Saint-Lubin vous accueille tous les mardis soir (hors vacances scolaires) de 19h30 à 20h30 (débutants) et de 20h30 à 21h30 (confirmés).

Au programme : **valse, rock, tango, cha-cha, paso-doble, rumba, quickstep ...**

Renseignements et inscriptions :

Pierre DELFOUR, Président / Tél. : 02 54 43 49 15

LA SANTÉ COMMUNALE POUR VOUS !

En accord avec l'équipe municipale, le Groupe AXA, dont la vocation est la protection de ses clients, vous convie à une réunion d'information sur la santé réservée aux habitants de Saint-Lubin-en-Vergonnois. **Ce rendez-vous sera l'occasion de découvrir l'offre d'une complémentaire santé accessible à tous, et à un tarif négocié.**

Cette mutuelle s'adapte à la situation de chacun en fonction de garanties et de besoins différents qui comportent services et assistance liés à la santé. Des conseillers de proximité seront présents pour répondre à vos questions.

Nous vous attendons nombreux !

RÉUNION D'INFORMATION ET DE PRESENTATION

Jeudi 20 septembre 2018 à 17h30 salle du conseil municipal

Pour tout renseignement complémentaire >>> Nicolas Nonnin : 06.82.29.35.71



À L'ÉCOLE ET EN DEHORS

EFFECTIFS

Le troisième conseil d'école a eu lieu le 12 juin. L'ordre du jour était riche avec notamment les effectifs et la répartition par niveau pour la rentrée 2018 : l'effectif global du RPI, à ce jour est de 113 élèves.

Certains parents du lotissement du Val des Jonquilles avaient d'ores et déjà fait part de leur souhait d'inscrire leur(s) enfant(s) au sein du RPI St-Bohaire/St-Lubin. Idem pour les nouveaux habitants de St-Bohaire. C'est à partir de ces données que le conseil des maîtres a fait le choix d'une nouvelle répartition des classes et de ne pas accueillir les enfants de moins de trois ans au cas où de nouveaux élèves arriveraient en cours d'année.

Petite section / moyenne section : 22
CP / CE1 : 26

Moyenne section / grande section : 23
CE2 / CM1 : 21

CM1 / CM2 : 21

LES P'TITES RANDOS

Tout début juin, 20 élèves de moyenne et grande section et leur enseignante Karine Kirsch ont rejoint La-Chaussée-St-Victor en car où, pendant trois jours, ils ont randonnée à l'abri des intempéries. Tout au long des parcours de 6 à 10 km, ils ont découvert les bords de Loire, un lavoir, visité un centre équestre, rencontré un apiculteur, participé à des ateliers à l'observatoire Loire... Ils ont été hébergés au gymnase, se sont restaurés à la cantine scolaire et ont même eu droit aux veillées contées !



L'ÉTOILE CYCLO

Fin mai - début juin les « grands » (CM1-CM2) ont enfourché leur vélo pour cinq jours d'aventure avec leur enseignante, Valérie Leddet, et son équipe d'encadrants.

Cette année ils ont beaucoup travaillé autour du thème de l'eau : principalement la Cisse et la Loire. Ils ont fait une halte à Molineuf (promenade des Rinceaux), Chouzy/Cisse, Mesland, Onzain, Chaumont/Loire, Candé/Beuvron, Chambord, Muides, Marolles et retour dans les familles, la tête pleine de souvenirs, et plus « grands » qu'en partant !

FÊTE DE L'ÉCOLE

Samedi 16 juin l'APE et les enseignants du RPI St-Lubin / St-Bohaire avaient organisé un après-midi festif et « historique ». La météo était de la partie et tout le monde a terminé la journée autour d'un repas partagé.

Les parents d'élèves avaient installé des structures gonflables, divers stands de jeu comme pêche à la ligne, le chamboule-tout, du maquillage et l'incontournable buvette et ses gâteaux « maison ».

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles de l'APE, ils ont besoin de monde pour pouvoir continuer à mener à bien toutes les actions qu'ils souhaitent, dans l'unique but de créer du lien entre les familles et participer financièrement aux différentes sorties des enfants tout au long de l'année scolaire.



GARDERIE

Appel aux dons : afin de renouveler les activités disponibles pendant les temps de garderie, nous sommes preneurs de jeux et jouets en très bon état / boîtes complètes, pour les enfants de 3 à 10 ans. Vous pouvez les déposer en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

MERCI PAR AVANCE

La fréquentation de la garderie est stable avec une moyenne de 18 enfants le matin et de 22 le soir.

Comme pour le règlement des repas de cantine, le prélèvement mensuel automatique est désormais disponible pour les familles.



SIVOS

Depuis le retour des vacances de printemps, Noëlle Marie a intégré l'école maternelle aux côtés de Karine Kirsch pour remplacer Amélie Papin le temps de son congé maternité.

Le SIVOS se félicite d'avoir recruté une personne diplômée et habitant sur l'une des deux communes !

Les 2 & 3 juillet, tous les élèves ont reçu leur prix de fin d'année : un livre choisi en fonction de leur âge pour continuer à leur donner l'envie d'apprendre, de découvrir et d'être curieux !

À SAVOIR

LES CIRCUITS COURTS : ON EST POUR !

L'Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne, TERRES DE CISSE, fondée il y a 8 ans, veut contribuer à (re)créer des liens directs entre producteurs locaux et consommateurs. Elle a été initiée par Alexandre de la Crompe de la Boissière, maraîcher installé à Rangy sur 3,62 hectares dont 42 ares sont en conversion vers une agriculture biologique. Il travaille avec un salarié en contrat de professionnalisation et accueille régulièrement des stagiaires. Il cultive exclusivement des légumes (et depuis peu melons et pastèques) et est très attaché à la diversification des espèces (différents radis, tomates, courges, ...).



AMAP - Terres de Cisse

L'acquisition de deux chambres froides lui permet de stocker dans d'excellentes conditions.

En plus des paniers hebdomadaires (50 semaines/an), notre maraîcher fournit la cantine de St-Lubin (les enfants mangent donc des légumes frais ET de saison !) et Le Petit jardin de Thomas Grappy à Blois. Sachez que Liliane, cantinière, rapporte les épluchures aux poules d'Alexandre : la boucle est bouclée !!!



Le principe de l'AMAP est d'adhérer à l'association (10€/an), de signer un contrat avec les producteurs souhaités et de s'engager pour un panier par semaine.

Actuellement l'AMAP-Terres de cisse est composée de 170 adhérents (répartis sur 39 communes !) et 18 producteurs de notre territoire approvisionnent en légumes, œufs, fromages de chèvre, de brebis, pains, biscuits, miel, viande de veau, de bœuf

et d'agneau, volailles, pâtes, huiles, vins, escargots et châtaignes.

Les distributions ont lieu le vendredi soir à Orchaise (derrière la salle des fêtes) de 18h à 19h30 grâce à la participation régulière des consommateurs.

Vous souhaitez vous nourrir d'aliments sains, produits par des producteurs proches de chez vous que vous soutiendrez activement, n'hésitez pas à les rejoindre ! Vous pourrez même participer à des ateliers proposés ponctuellement.

www.amap-terresdecisse.fr

EN DIRECT DE NOS FERMES : CONSOMMEZ DES PRODUITS LOCAUX !



Agglopolys est engagée depuis plusieurs années dans la valorisation des filières agricoles locales et le développement des circuits courts.

Après la mise en place d'une signalétique « En direct de nos fermes » (permettant au grand public de repérer, sur les marchés, les producteurs locaux) et la diffusion d'une carte papier des producteurs locaux de son territoire, elle s'est associée en 2017, avec Beauce Val de Loire et Grand Chambord, pour créer le site internet endirectdenosfermes.fr.

Avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et de l'Observatoire de l'économie et des territoires, les trois collectivités ont développé un outil numérique regroupant, sur une carte interactive, l'ensemble des producteurs en vente directe sur les trois territoires.

Alors, si vous êtes amateurs de produits authentiques, n'attendez plus pour vous rendre chez l'un des 126 producteurs recensés pour déguster des produits frais, de saison, d'une grande variété et de qualité !

Vous pouvez également consulter les lieux de vente (marchés, AMAP, Baladodrive et autres) et le détail des produits de chacun des producteurs (fruits et légumes, épicerie, poisson, vin, viande, produits laitiers, œufs, plantes et fleurs).

LOGEMENT TÉMOIN
Démonstration d'équipements et solutions domotiques pour bien vivre chez soi.

la maison bleue

32-4 avenue Maunoury à Blois
Tél. 02 45 50 55 25

www.lamaisonbleue41.fr

Logement témoin
Vente gratuite
200€ de crédits d'investissement
0€ de frais de dossier
0€ de frais de notaire

Loir-et-Cher

VIVRE AUTONOME LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Pour la majorité d'entre nous, pouvoir vieillir à la maison est important. Quand on perd de l'autonomie, l'adaptation et l'équipement de son habitation sont déterminants pour continuer à vivre confortablement chez soi.

Le Conseil départemental du Loir-et-cher est à l'origine de ce projet original, innovant et unique en son genre : LA MAISON BLEUE, un espace grandeur nature et ouvert à tous pour tester les solutions, les aménagements, ...

N'hésitez pas à appeler pour une visite gratuite.

À SAVOIR

LES MAIRES DE ST LUBIN

| | |
|------------------------------|--------------|
| Charles Devezeau | 18... > 1815 |
| Jean Gaudineau | 1815 > 1819 |
| André Monnereau | 1819 > 1826 |
| Charles Devezeau de Rancogne | 1826 > 1830 |
| Jacques Jean Lemaire | 1830 > 1848 |
| Étienne Leroux | 1848 > 1870 |
| Michel Lambert | 1870 > 1871 |
| Jacques Briais | 1871 > 1878 |
| Charles Tardiveau | 1878 > 1884 |
| Jean Deschamps | 1884 > 1896 |
| Louis Pigoreau | 1896 > 1904 |
| Armand Deschamps | 1904 > 1919 |
| Armand Bouzy | 1919 > 1926 |
| Joseph Parent du Chatelet | 1926 > 1929 |
| Armand Bouzy | 1929 > 1929 |
| Charles Fermé | 1929 > 1935 |
| Joseph Parent du Chatelet | 1935 > 1944 |
| Alfred Houssard | 1944 > 1945 |
| François Boucard | 1945 > 1953 |
| Laurent Jalles | 1953 > 1967 |
| Gaston Dunou | 1967 > 1977 |
| Roger Cosson | 1977 > 1983 |
| Jacques Michaux | 1983 > 1989 |
| Michel Traisnel | 1989 > 1991 |
| Didier Pigoreau | 1991 > ... |

CENTRE D'ACTION ET D'INFORMATION SUR LA SURDITÉ

Sourds, malentendants : vous trouverez auprès de ces personnes ressource information, aide aux démarches, adresses utiles, adaptation au logement et accompagnement.



34 avenue Maunoury
41000 Blois / T. 02 54 33 53 04 www.cais-centre.fr

AGISSONS PLUS MALIN : JETONS MOINS !

VAL-ECO vous propose l'acquisition d'un composteur (plusieurs mod les disponibles) et ainsi diminuer d'au moins 30% le poids de vos ordures m nag res.

Le bon de commande est t l chargeable sur le site internet de la commune.

MALADIE DE LYME ET PR VENTION DES PIQ RES DE TIQUES

Dans le cadre du Plan national de pr vention et de lutte contre la maladie de Lyme et des maladies transmissibles par les tiques, le Minist re de la sant  publique et Sant  publique France m nent une campagne d'information et de pr vention de ces maladies et piq res de tiques. Plusieurs outils d'information vous sont propos s pour vous informer des moyens de protection pour r duire le risque de transmission de ces agents infectieux.



La maladie de Lyme, ou Borr liose de Lyme, est due   une bact rie (microbe) transport e par une tique qui la transmet   l'homme au moment d'une piq re. Elle n'est pas contagieuse.

Dans les 3   30 jours apr s la piq re, la maladie de Lyme peut appara tre d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s' tend en cercle [ ryth me migrant]   partir de la zone de piq re, puis dispara t en quelques semaines   quelques mois. Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un m decin en cas de sympt mes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois apr s la piq re !!!



Pour r pondre   tout un tas de questions telles que :

- Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?
- O  trouve-t-on les tiques ?
- Qui sont les personnes les plus expos es ?
-   quelle p riode de l'ann e le risque est-il maximum ?

Rendez-vous sur le site
www.inpes.santepubliquefrance.fr

VIE DE LA COMMUNE

COMITÉ DES FÊTES

Fin mars, le comité des fêtes de St-Lubin a accueilli le réalisateur Jean-Claude Raoul et son film *Courjumelle 1920 au cœur de la Sologne* pour deux représentations, qui ont rassemblé une centaine de spectateurs. Une rencontre avec le public après la projection a permis d'apprendre qu'il avait choisi cette année-là non pas pour évoquer l'après-guerre et ses blessures mais le profond mouvement en faveur des femmes quand elles ont découvert qu'elles pouvaient faire le travail des hommes.

Des images superbes, pour un petit bout de l'histoire de notre territoire ! Pour 1h44 de ce film-documentaire il aura fallu 175 heures de tournage pendant 4 ans avec uniquement des comédiens amateurs recrutés auprès des troupes de théâtre locales ou par connaissance.

De fin septembre 2017 à fin mars 2018, le film aura conquis un peu plus de 8000 personnes sur le département.

Plus d'info sur : <https://courjumellelefilm.wordpress.com>



ORANGE MIST TRIO piano - violon - violoncelle



CONCERT GRATUIT

compositions originales et arrangements
pour des airs traditionnels d'ici et d'ailleurs

MERCREDI 11 JUILLET . 20H30



à la brasserie Hönigmann (buvette)
Châtulay - route de Landes
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS

Quinze jours plus tôt, c'est la joyeuse troupe du petit théâtre de Landes Le Gaulois qui a conquis le public avec **LE PANIER DE CRABE**, une pièce qui traitait avec beaucoup d'humour de la vie en entreprise...



Le **FESTIVAL DES VINS** fêtera ses 15 ans les
1^{er} et 2 décembre 2018 !

Un week-end convivial idéal pour faire ses emplettes, des cadeaux pour les fêtes de fin d'année, déguster de nouveaux crus, repartir avec des huîtres, du foie gras, des fromages ou des pains spéciaux (ou les déguster sur place)

L'AMICALE DES RETRAITÉS

Au cours de la saison 2017-2018 l'amicale a organisé une sortie à Amboise et s'est jointe à la commune voisine de Landes-le-Gaulois pour aller assister à un spectacle à Chécy. Comme chaque année, la traditionnelle galette et le loto ont connu un beau succès.

Les cours d'informatique, intégrant tablettes et smartphones, ont concerné une dizaine de personnes, dont 6 nouvelles.

Si vous souhaitez partager d'agréables moments, initier de nouvelles activités / sorties : rejoignez-les !

À NOTER : RÉUNION INFORMATIQUE LE 9 OCTOBRE À 18H ouverte à tous les retraités

La cotisation annuelle est de 18 € / Contact : Michel Traisnel (Président) / michel.traisnel41@orange.fr

INFOS PRATIQUES

Pensez à consulter l'agenda du www.saintlubinenvergonnois.fr pour prendre connaissance de toutes les dates à ne pas manquer !



| | |
|---|-----------------------|
| RENTRÉE SCOLAIRE | lundi 3 septembre |
| RÉUNION D'INFO. MUTUELLE AXA | jeudi 20 septembre |
| OUVERTURE DE LA CHASSE | dimanche 23 septembre |
| CÉRÉMONIE ET REPAS DES AÎNÉS | dimanche 11 novembre |
| CÉRÉMONIE DES VŒUX | vendredi 4 janvier |
| SOIRÉE MOULES-FRITES (COMITÉ DES FÊTES) | samedi 5 janvier |

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC), ainsi que son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ORLÉANS : contact : 02.38.65.21.32 ou csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr

TARIFS COMMUNAUX (AU 1^{ER} JANVIER 2018)

CANTINE SCOLAIRE

Repas enfant : **3,30€**
Repas adulte : **6,30€**

GARDERIE SCOLAIRE

1 semaine, 1^{er} enfant : **10,00€**
1 semaine, 2^{ème} enfant : **8,00€**
1 semaine, 3^{ème} enfant : **5,95€**
Occasionnel : **3,05€**

PHOTOCOPIE

Format A4 noir et blanc : **0,15€**
Format A4 couleur : **0,25€**

ABONNEMENT BIBLIOTHÈQUE

Gratuit !

SALLE DES FÊTES

Caution : **500€** / **Tarifs été** : du 1^{er} mai au 30 septembre / **Tarifs hiver** : du 1^{er} octobre au 30 avril

| | ÉTÉ | | HIVER | | ÉTÉ | | HIVER | |
|------------------------------|----------------|------|--------------|------|---------------------|------|--------------|------|
| | TARIFS COMMUNE | | | | TARIFS HORS COMMUNE | | | |
| | sans cuisine | | sans cuisine | | sans cuisine | | sans cuisine | |
| Jours de semaine et dimanche | 200€ | 150€ | 250€ | 195€ | 310€ | 260€ | 360€ | 305€ |
| Samedis et jours fériés | 230€ | 180€ | 280€ | 230€ | 420€ | 370€ | 470€ | 420€ |
| 2 jours | 260€ | 210€ | 310€ | 260€ | 480€ | 430€ | 530€ | 480€ |

CIMETIÈRE

Concession trentenaire **300€**
Colombarium **450€** (15 ans)
Dispersion des cendres + plaque **100€**
750€ (30 ans)



BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque communale, gérée exclusivement par des bénévoles, est ouverte au public les **mardi et jeudi de 16h30 à 18h**. La **carte d'adhérent est gratuite**

Si vous souhaitez vous investir quelques heures par mois pour assurer certaines permanences : vous êtes bienvenu(e)s ! **CONTACTEZ VIRGINIE TORCELLI EN MAIRIE**

AGENCE POSTALE



UN REMPLACEMENT DE PATRICIA BIZOUARNE EST ASSURÉ

pour l'instant **jusqu'au 31 juillet**, aux horaires suivants :

Lundi & jeudi : 13h15 > 17h
Mardi & vendredi : 13h > 14h45
Mercredi : 9h > 10h15

Fermée le samedi



MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert (hors congés)

Lundi : 8h30 > 12h - Mardi : 13h > 17h
Jeudi : 16h > 19h - Vendredi : 14h > 16h

T. **02 54 43 22 31** / mairie.stlubin@wanadoo.fr
www.saintlubinenvergonnois.fr

En dehors des horaires d'ouverture, pendant les congés ou en cas d'urgence, consulter le répondeur qui indiquera les numéros à composer.

**FERMETURE DU 16 AU 27 JUILLET
ET DU 13 AU 17 AOÛT INCLUS**

BOULANGERIE



Votre commerce de proximité est ouvert du mardi au vendredi :

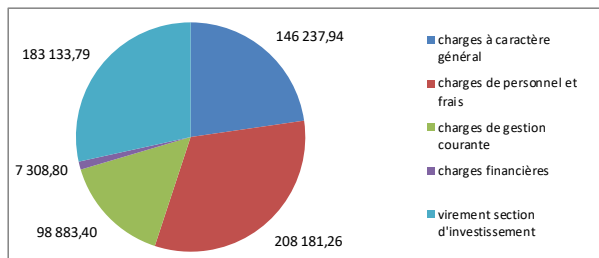
7h30 > 13h - 15h30 > 19h30,
le samedi : 7h30 > 13h - 16h30 > 19h30,
le dimanche : 7h30 > 13h

Fermeture hebdomadaire le lundi.

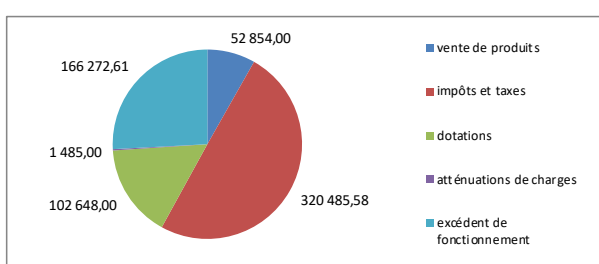
BUDGET

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

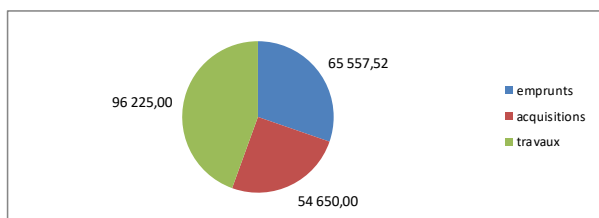
| Dépenses de fonctionnement : | | 643 745,19 |
|-------------------------------------|------------|-------------------|
| charges à caractère général | 146 237,94 | |
| charges de personnel et frais | 208 181,26 | |
| charges de gestion courante | 98 883,40 | |
| charges financières | 7 308,80 | |
| virement section d'investissement | 183 133,79 | |



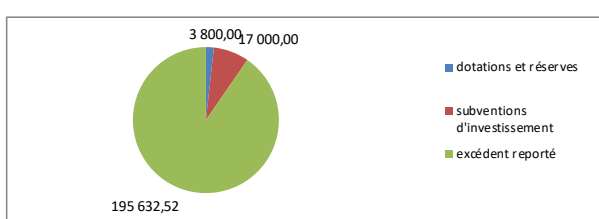
| Recettes de fonctionnement : | | 643 745,19 |
|-------------------------------------|------------|-------------------|
| vente de produits | 52 854,00 | |
| impôts et taxes | 320 485,58 | |
| dotations | 102 648,00 | |
| atténuations de charges | 1 485,00 | |
| excédent de fonctionnement | 166 272,61 | |



| Dépenses d'investissement | | 216 432,52 |
|----------------------------------|-----------|-------------------|
| emprunts | 65 557,52 | |
| acquisitions | 54 650,00 | |
| travaux | 96 225,00 | |



| Recettes d'investissement | | 216 432,52 |
|----------------------------------|------------|-------------------|
| dotations et réserves | 3 800,00 | |
| subventions d'investissement | 17 000,00 | |
| excédent reporté | 195 632,52 | |



LE BUDGET PRIMITIF 2018 a été voté le 11 avril 2018 par le conseil municipal.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture au public.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'État, du Conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.